

AGENDA D'OCTOBRE

- o **10 et 24/10** : Action "**SAFETY DAY**", à Mandelieu - Prévention sur le risque professionnel routier auprès des agents Vinci Autoroutes 
- o **09/10** : Maison itinérante du département présente à Séranon et Gréolières - prévention auprès des apprentis et des seniors 
- o **10/10** : "Roadshow" au Lycée des Eucalyptus à Nice - sensibilisation des jeunes sur les risques liés à la conduite en état d'ébriété ou sous l'effet des stupéfiants
- o **12/10** : Salon des seniors à Cagnes sur Mer - sensibilisation auprès des seniors sur leur conduite
- o **12/10** : Action "Courbes et trajectoires" à Nice - rappels et pratique de la conduite moto
- o **17/10** : Action au Lycée St Vincent de Paul à Nice - Sensibilisation auprès des jeunes apprentis 

La 1ère tournée estivale de la sécurité routière à vélo cargo bi-porteur électrique sur les pistes cyclables

Les membres de l'association G-Addiction ont parcouru cet été les pistes cyclables du littoral des Alpes-Maritimes avec un vélo bi-porteur électrique dans le cadre de la première tournée estivale de la sécurité routière. Une initiative originale pour sensibiliser de manière ludique les cyclistes, piétons et usagers d'EDPM (engins de déplacements personnel motorisés) aux bonnes pratiques de partage de la route durant une période où celle-ci est très fréquentée.



Merci aux polices municipales des villes traversées comme Nice, Cannes, Villeneuve Loubet, Cagnes-sur-Mer, Antibes, Biot et Saint-Laurent du Var pour leurs soutiens.



Initiative inaugurée par Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière, à l'occasion de son déplacement sur notre action au fan park du Tour de France !

**Idée
SR
2024**

Au regard de cette action innovante et 1ère en France, le bureau de la sécurité routière est candidat au prix des initiatives locales de sécurité routière organisé par le ministère de l'intérieur. Résultat le 10 décembre 2024 (remise d'un trophée lors de la cérémonie et PDASR abondé de 7 500€ au début de l'année 2025).





La tournée de la sécurité routière lors des grands évènements de l'été !



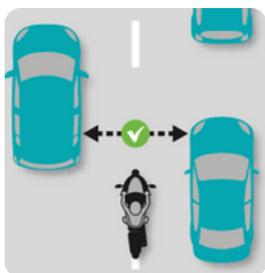
Remerciements au directeur de cabinet du préfet et chef de projet sécurité routière, pour avoir rendu possible cette initiative et d'avoir aussi mouillé la chemise...



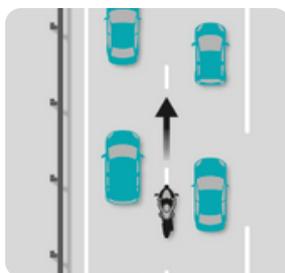
Nouvelle prolongation de l'expérimentation de la circulation inter-files jusqu'au 31 décembre 2024 !

Depuis le 2 août 2021, la circulation inter-files est autorisée à titre expérimental dans 21 départements, dont les **Alpes-Maritimes** pour les deux-roues et trois-roues motorisés circulant sur les autoroutes et les voies rapides, lorsque le trafic y est dense. Après une première prolongation repoussant la fin de cette expérimentation au 15 septembre 2024, celle-ci est dorénavant prévue pour le **31 décembre 2024**.

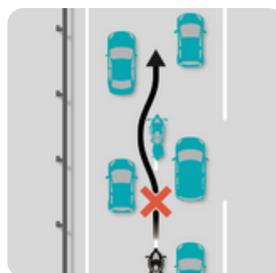
Les règles essentielles :



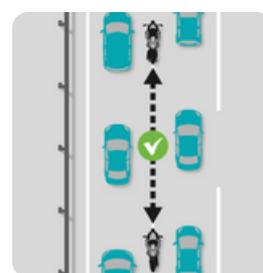
Espace suffisant



Circulation dense



Pas de dépassement



Distance de sécurité

273 suspensions de permis dans les Alpes-Maritimes en septembre 2024



4 rétentions suite à une utilisation du téléphone



10 rétentions suivies de la mise en place d'un éthylotest anti-démarrage



7 rétentions pour refus d'obtempérer



61 rétentions suite à de l'alcoolémie



76 rétentions suite à une vitesse excessive



115 rétentions suite à une consommation de stupéfiants

En raison de l'intensification des contrôles routiers : le nombre de suspension a triplé entre 2017 (911 arrêtés) et 2023 (4 069 arrêtés).

Sur les 3 dernières années, les infractions les plus fréquentes sont identiques aux facteurs de l'accidentalité :

- la vitesse (48 %) ;
- la consommation d'alcool (24 %) soit + de 0.50 g/l et 0.2 g/l pour les jeunes conducteurs;
- la consommation de stupéfiants (19 %) ;
- l'inattention (22 %).





Le bilan de l'accidentalité dans les Alpes-Maritimes durant le mois d'août 2024



74 accidents



82 blessés



33 hospitalisés



8 tués

8 personnes ont perdu la vie



4 dont 2 passagers



1



3



0



0



Les Métiers de la Sécurité Routière



L'observatoire départemental de la sécurité routière - ODSR

- Violeta Bogdanovic, parlez nous de votre profil



Après plus de 4 ans au service des ressources humaines, en tant que chargée du recrutement des contractuels du Ministère de l'intérieur et de la gestion et du suivi de la masse salariale et de ses effectifs, j'ai souhaité me lancer un nouveau défi et sortir de ma zone de confort, en exerçant mes fonctions dans un domaine totalement inconnu pour moi. Ainsi, en intégrant le bureau de la sécurité routière, cela me permet d'enrichir mon parcours avec de nouvelles compétences.

- Comment fonctionne l'observatoire départemental de la sécurité routière ?



Je synthétise et analyse les chiffres et les données transmises par les forces de l'ordre, en veillant à la fiabilité de toutes ces informations. Cela permet au bureau d'étudier l'accidentologie afin de mieux cibler les actions de sensibilisation avec l'ensemble des partenaires sur le terrain, dans le but de réduire les chiffres de l'accidentalité sur le territoire maralpin.

- Que vous apporte cette mission ?

Depuis mon arrivée dans ce bureau, je n'ai plus la même vision de la sécurité routière et j'avoue que je n'avais pas conscience de tous les dangers de la route, au grand désespoir de mes proches car la sensibilisation s'invite souvent dans nos soirées.

La sécurité routière au plus proche des usagers de la route cet été

Lancement d'une campagne de communication innovante



10 000 boîtes à pizza ont été distribués dans le département avec des messages chocs destinés aux plus adolescents et jeunes adultes notamment pour les accompagner lors de soirées estivales festives.



La sécurité routière s'est aussi invitée sur 1 000 éventails pour passer un été en toute sécurité. Ils ont été distribués tout au long de cet été aux plages électro à Cannes et durant toute la 1 ère tournée sécurité routière à vélo cargo bi porteur sur les pistes cyclables

Ca fait 42 ans qu'on vous le dit !

- Depuis 42 ans on vous dit de porter des gants, un casque et une tenue adaptée.
- On vous dit de ne pas conduire si vous avez bu ou consommé des stupéfiants.
- On vous dit de respecter les limitations de vitesse.
- On vous dit d'être attentif et de ne pas utiliser le téléphone.
- Aujourd'hui, 42 morts sont pourtant à déplorer sur les routes dans les Alpes-Maritimes depuis le début de l'année.



Aussi depuis mi-septembre, la préfecture diffuse sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram you tube,) des messages de sensibilisation à destination de nos motards qui payent un lourd tribut sur nos routes.



RETOUR SUR NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION DU MOIS DE SEPTEMBRE



Alpes Moto Festival, en coopération avec la préfecture des Alpes de Haute-Provence - St Etienne de Tinée et Barcelonnette, les 6 et 7 septembre 2024,



Association Reflets, auto-école solidaire à Cagnes sur Mer - 20 septembre 2024



Journée pour les enfants du ministère de l'intérieur - CLAS - Complexe des Arboras, St Laurent du Var, 1er septembre

Signature de la charte des 7 engagements par Jérôme Viaud, président de la CAPG, et M. le Sous-Préfet de Grasse, Jean-Claude Geney - Grand Pré de St Vallier de Thiey, 28 septembre 2024



MERCI ! aux intervenants départemental de la sécurité routière, bénévoles, pour l'animation de ces actions



Directeur de publication - Hugues MOUTOUH
Conception et réalisation - Directeur de cabinet, Direction des Sécurités.
Rédaction : Bureau de la Sécurité Routière, Nadia HULIN et son équipe

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE